

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Tring-Jonction

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Mélanie Labbé de la susdite municipalité,

(Greffière-trésorière adjointe)

QUE : Lors d'une séance ordinaire que tiendra le conseil le 14 avril 2026 à 18h30 à la salle du conseil, située au Bureau Municipal de Tring-Jonction, 247, rue Notre-Dame, Tring-Jonction, il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

- ✓ Soit une demande de dérogation mineure concernant le lot projeté 6 724 606 situé au 114 B rue Lecavalier visant le lotissement d'un lot d'une profondeur de 26,88 mètres tandis que la norme minimale est de 27 mètres;
- ✓ Soit une demande de dérogation mineure concernant le lot projeté 6 724 607 situé au 114 A rue Lecavalier visant le lotissement d'un lot d'une profondeur de 26,95 mètres tandis que la norme minimale est de 27 mètres;

Lors de cette séance, le Conseil entendra les personnes intéressées par ces demandes de dérogation mineure.

DONNÉ à Tring-Jonction ce 26^e

jour du mois de mars deux mille vingt-de-six.


Greffière-trésorière adjointe.

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée Mélanie Labbé, greffière-trésorière adjointe résidant à Tring-Jonction, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 13 heures et 17 heures, le 26^e jour du mois de mars 2026, à chacun des endroits suivants, savoir : Près de la porte principale de l'église catholique et à l'Hôtel de Ville (extérieur).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26^e jour du mois de mars deux mille vingt-de-six.


Greffière-trésorière adjointe